

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Bozon-Verduraz - ET - Fraisse
- **Prénom**
Anne-Elisabeth -ET - Marjorie
- **Adresse**
Pour Pulse of Europe Grenoble : 9, Rue Adrien Ricard – 38000 Grenoble
Pour l'UGA : 621 Avenue Centrale, 38400 Saint-Martin-d'Hères
- **Raison sociale**
Pulse of Europe Grenoble – ET - Université de Grenoble Alpes

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
« L'aide européenne au développement, clé de la lutte contre les inégalités dans le monde ? »
- **Description de l'activité**
Consultation Citoyenne sur l'Europe organisée autour de trois ateliers thématiques simultanées et restitution en présentation commune à la fin de l'événement. Les ateliers seront animés, entre autres, par des représentants de l'Agence Française pour le Développement et de l'Action Contre la Faim.
- **Date et heure**
le 18 septembre de 18 :00 à 21 :00
- **Lieu**
Bâtiment Stendhal - 1086-1366 Avenue Centrale – CAMPUS - 38400 Saint-Martin-d'Hères

- **Nombre de participants**

75

- **Catégories de publics présents**

- Environ 75 participants dont environ 50% d'étudiants et 50% de personnes extérieures à l'Université
- Environ un tiers ayant déjà entendu parler des ODD (Objectifs de développement durable)
- Répartis en 27% atelier 1 (APD), 17% atelier 2 (comment dépenser) et 56% atelier 3 (climat)

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**

- Maé KURKJIAN, responsable du plaidoyer pour One France
- Hélène CERNEAU, responsable du plaidoyer pour Action Contre la Faim France
- Damien NAVIZET, chef de la division climat de l'Agence française de développement
- Grand témoin : Hervé BERVILLE, député, auteur du rapport sur la modernisation de l'aide française au développement.

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**

Thème 1 :

Comment augmenter l'aide publique au développement (APD) et renforcer la coopération internationale ?

Thème 2 :

Comment mieux dépenser et lutter plus efficacement contre la pauvreté et l'extrême pauvreté ?

Thème 3 :

Comment limiter les risques du changement climatique sur l'accroissement des inégalités?

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

Atelier 1 :

1. Comment planifier aujourd'hui les besoins de demain dans le cadre des négociations du budget pluriannuel de l'UE ?
2. Comment faire pour que l'UE, leader mondial de l'APD, respecte ses engagements de financement du développement pour éradiquer l'extrême pauvreté d'ici à 2030 ?
3. La lutte contre l'évasion fiscale et la corruption doit faire partie du débat sur l'éradication de l'extrême pauvreté
4. L'APD ne doit pas alourdir le niveau de dette des pays bénéficiaires
5. La mobilisation des ressources domestiques des pays bénéficiaires de l'APD est un outil crucial pour lutter contre la pauvreté en augmentant le niveau de ressources des

pays en développement

Atelier 2 :

1. Respecter l'objectif premier d'éradiquer la pauvreté et de ne laisser personne de côté
2. Répondre aux principes humanitaires
3. Séparer les instruments dédiés à l'aide humanitaire, au développement et au maintien de la paix (= distinction des mandats)
4. Comprendre que l'aide au développement ne permet pas une réduction de la migration
5. Ne pas conditionner l'aide à des objectifs économiques ou migratoire

Atelier 3 :

1. Le changement climatique met en péril les résultats du développement ; l'APD doit prendre en compte l'enjeu majeur du changement climatique et ses conséquences
2. Les pays les plus vulnérables ne sont pas responsables : Impact inégal entre les pays du Nord et les pays du Sud : les pays les plus pauvres sont les plus impactés or ce ne sont pas les plus pollueurs
3. La lutte contre le changement climatique ne doit pas induire d'injustice sociale : Impact sur le lien social et l'injustice sociale avec un impact inégal sur les populations au sein d'un Etat
4. Ne pas opposer lutte contre le changement climatique et développement
5. Comment faire face aux risques, aux catastrophes une fois survenues, mais également comment les prévenir ?

- **Pistes de proposition formulées**

Atelier 1 :

Penser maintenant les besoins de demain :

- Agir au niveau des populations, les informer, par exemple par des pétitions dans le cadre des élections à venir
- Choisir le bon timing pour le vote du budget : avant les élections comme souhaité par Junker mais cela risque alors de se faire dans la précipitation, soit on repousse après avec l'incertitude les élections représentent sur la future composition du Parlement
- Agir au niveau des décideurs
- Campagne de communication :
 - Mettre en avant les actions concrètes (sur la santé par exemple) et des projets de coopération entre pays européens et PED
 - Contrer les idées reçues et insister sur les aspects positifs de l'aide : expliquer que l'aide au développement fonctionne, que l'extrême pauvreté a été réduite et qu'un monde sans pauvreté bénéficie à tous.
 - Insister sur le caractère transversal des thématiques abordée par le développement (pauvreté, climat...)

Comment inciter les Etats à faire des choses ?

- Sortir l'APD des critères du pacte de stabilité

La lutte contre évasion fiscale et la corruption Introduction :

- Si l'Europe perd de l'argent à cause de l'évasion fiscale, l'Afrique en perd 10 fois plus. Rappeler les mesures mises en place en Europe contre la corruption et qui peuvent servir d'exemple ; cette approche est d'ailleurs appliquée aux programmes d'aide européens qui sont très règlementés et insistent sur une obligation de résultat.
- Pour répondre aux nombreuses failles des flux financiers il faut imposer plus de transparence à tous les niveaux, ce qui est difficile à transcrire dans les législations nationales.
- Interdire le pantouflage entre multinationale et institutions européennes.

Autres solutions :

- Eduquer :
 - via des conférences (à l'image de Pulse of the Europe)
 - Pousser les médias mainstream (TF1 par exemple) à passer plus de temps sur les questions européennes
 - Montrer les bilans positifs de l'aide au développement
- Sensibiliser les décideurs politiques :
 - Campagne de sensibilisation pendant les élections sur le modèle de la campagne CAP ou pas CAP de One qui consiste à interpeller les candidats pour savoir s'ils ont un bon plan pour l'Afrique.
 - Pousser à des listes politiques transnationales qui porterait des programme véritablement européen (et non plus de politique extérieure nationale) dont l'aide au développement

Atelier 2 :

- Encourager la bonne gouvernance de l'accès et de la dépense de l'APD, notamment par deux canaux de surveillance :
 - Les ONG qui fournissent des rapports et des indicateurs
 - Les Etats qui doivent définir leurs priorités sectorielles et des plans d'investissement national.
- Redéfinition des termes de l'APD et ses objectifs
- Sensibilisation des citoyens et des eurodéputés au sujet de l'APD
- Cartographie de la circulation de l'aide qu'il faut partager avec les citoyens et les eurodéputés.
- Fournir un rapport annuel de l'utilisation de l'aide
- Harmonisation de l'APD sur les ODD.

Atelier 3 :

1- L'hyper-localisation de l'aide

- Un Etat est sans doute le plus à même de recenser les besoins et de planifier les actions mais on fait face bien souvent aux problèmes de corruption.
- Il faut donc se diriger vers la population même en mettant l'accent sur la notion d'empowering et l'aspect éducatif. Il faut donner les outils à la population pour qu'elle soit en mesure de s'exprimer sur ses besoins et de s'autodéterminer.

2- Le transfert de technologie

- Il faut mettre en place un système qui aide au développement des technologies les plus innovantes en faveur du climat, et leur transfert vers tous les pays (technologies bien souvent mises en place dans les pays du Nord et qui constitueraient une aide fondamentale pour les pays du Sud). Par exemple ;

- Paiement des royalties aux entreprises créatrices via un fonds, lui-même alimenté par la taxe carbone.
- Prise en compte systématique des critères climatiques et sociaux dans le choix de l'allocation de l'aide.

3- Cibler les populations les plus impactées pour réduire l'injustice sociale

- Les populations les plus touchées dans les pays les plus concernés par le changement climatique sont les populations les plus démunies, et celles qui par l'agriculture, contribue à la richesse d'un pays et à sa suffisance alimentaire.
- Mettre en place un système subventionné d'assurance, passant par des ONG ou des organismes indépendants de l'Etat, pour garantir un revenu minimum au producteur en cas de catastrophe naturel
- Subventionner l'introduction de nouveaux processus de culture et de production, qui favoriseraient notamment le développement communautaire (au niveau des communautés locales productrices).
- Il faut également intégrer l'Etat bénéficiaire de ce soutien pour qu'il devienne capable de mettre en place une phase de recherche et développement.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Retrouvez l'intégralité" de notre Compte-rendu :

<http://urlz.fr/83UX>

liens vidéo :

- introduction : <https://www.facebook.com/PoEGrenoble/videos/177552639820680/>
- Présentations ; <https://www.facebook.com/PoEGrenoble/videos/538965196552374/>
- Restitution : <https://www.facebook.com/PoEGrenoble/videos/343688489538378/>

Rapport du député Hervé Berville portant sur la modernisation de la politique partenariale de développement (aout 2018) :

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2018/09/rapport_de_m._herve_berville_depute_-_modernisation_de_la_politique_partenariale_de_developpement_-_aout_2018.pdf

Site internet des Nations unies sur les ODD :

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>